

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal latéral à la Marne	Bief de Dizy	Canal	Dizy	62	66	Aÿ-Champagne

Date et durée des travaux :

Les travaux auront lieu le 20 juin 2022.

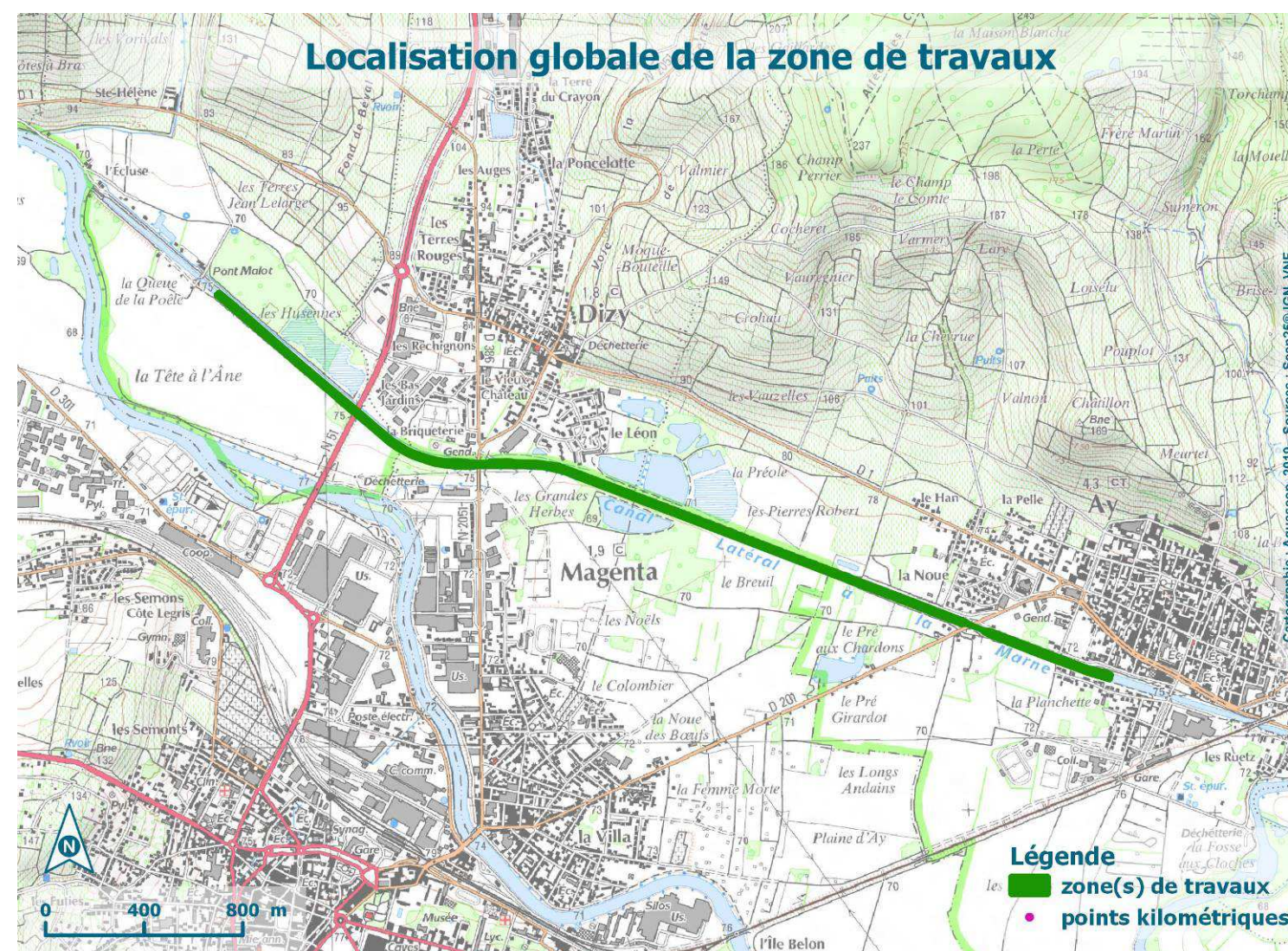
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

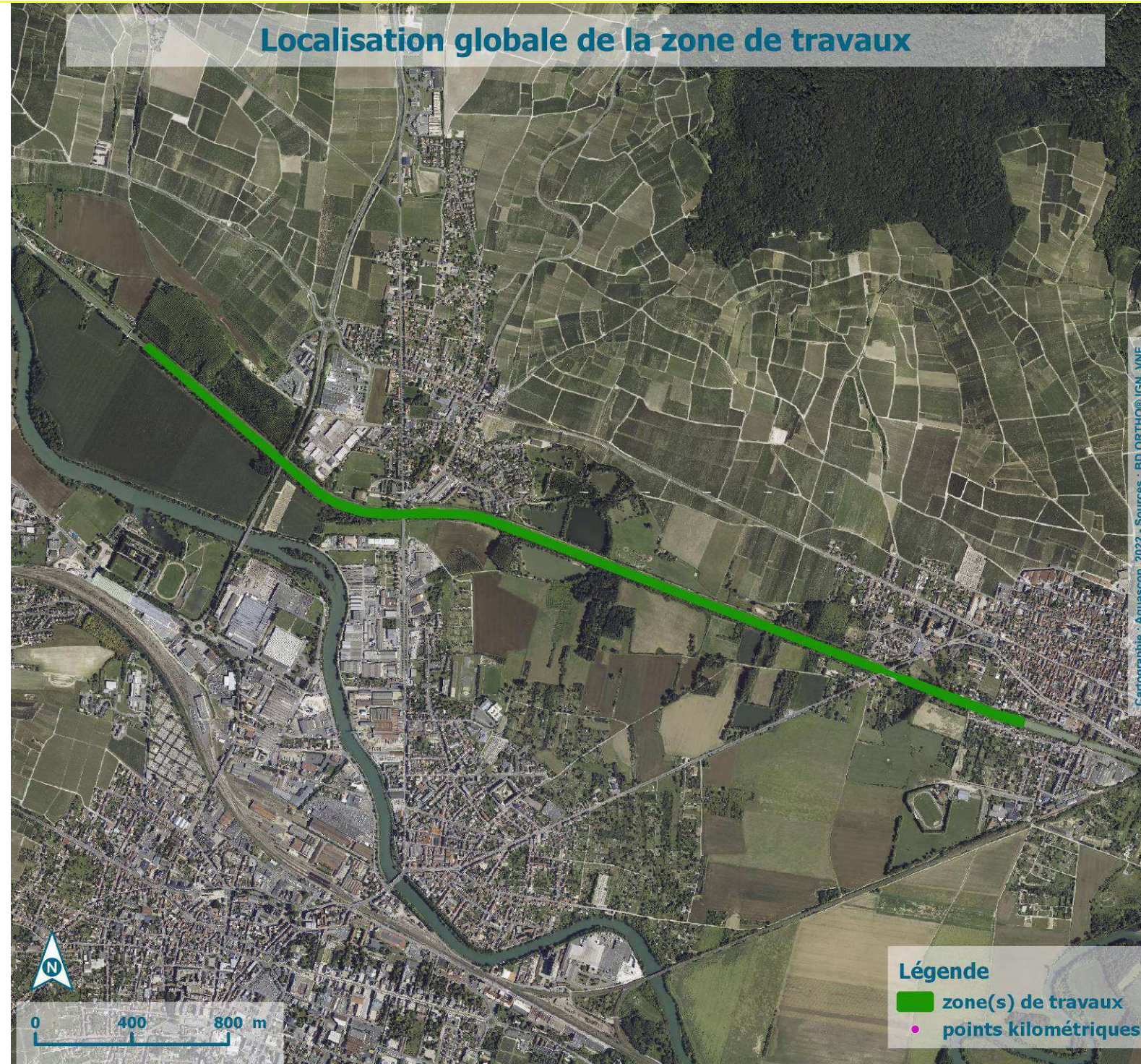
Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
22000	2022-CLM-PK 62.200 22E009866-008 2022-CLM-PK 63.200 22E009866-009 2022-CLM-PK 64.200 22E009866-010 2022-CLM-PK 65.200 22E009866-011	Oui pour l'analyse 2022-CLM-PK 64.200	non dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 18/01/2022.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

x
X
X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
PPRN-I_2022_0007 - PPRi Marne aval - secteur Epernay CCGVM -
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR503	canal latéral à la Marne	Eaux superficielles Artificielle	Bon état en 2015	Bon potentiel en 2015	mauvais	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Il n'existe pas de données dans le canal latéral à la Marne.

Le peuplement en place dans le canal est un peuplement de seconde catégorie piscicole, avec comme espèces principales l'anguille, le gardon et la perche, et comme espèces secondaires la brème, le brochet, le rotengle et la tanche (communication FDPMA51 en 2022).

Type de berges :

Les berges sont naturelles en rive droite et renforcées de palplanches en rive gauche.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le canal latéral à la Marne n'est pas concerné par l'arrêté frayère du département.

Il est possible que le brochet se reproduise dans le canal, du fait notamment de la présence de végétation aquatique (communication FDPMA51 en 2022). Toutefois au niveau du canal, la présence de frayères à brochet apparaît très peu probable.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Bief de Dizy	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Oui	FR8000024 - Montagne de Reims
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Oui	Coteaux historiques du Champagne

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Les inventaires naturalistes font mention de la présence d'espèces protégées et patrimoniales. Parmi les espèces protégées sont mentionnées : la loche de rivière, le brochet, la Lamproie de Planer et le chabot.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Bief de Dizy	non	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées. Il est par ailleurs inclus dans le parc naturel régional de la Montagne de Reims.

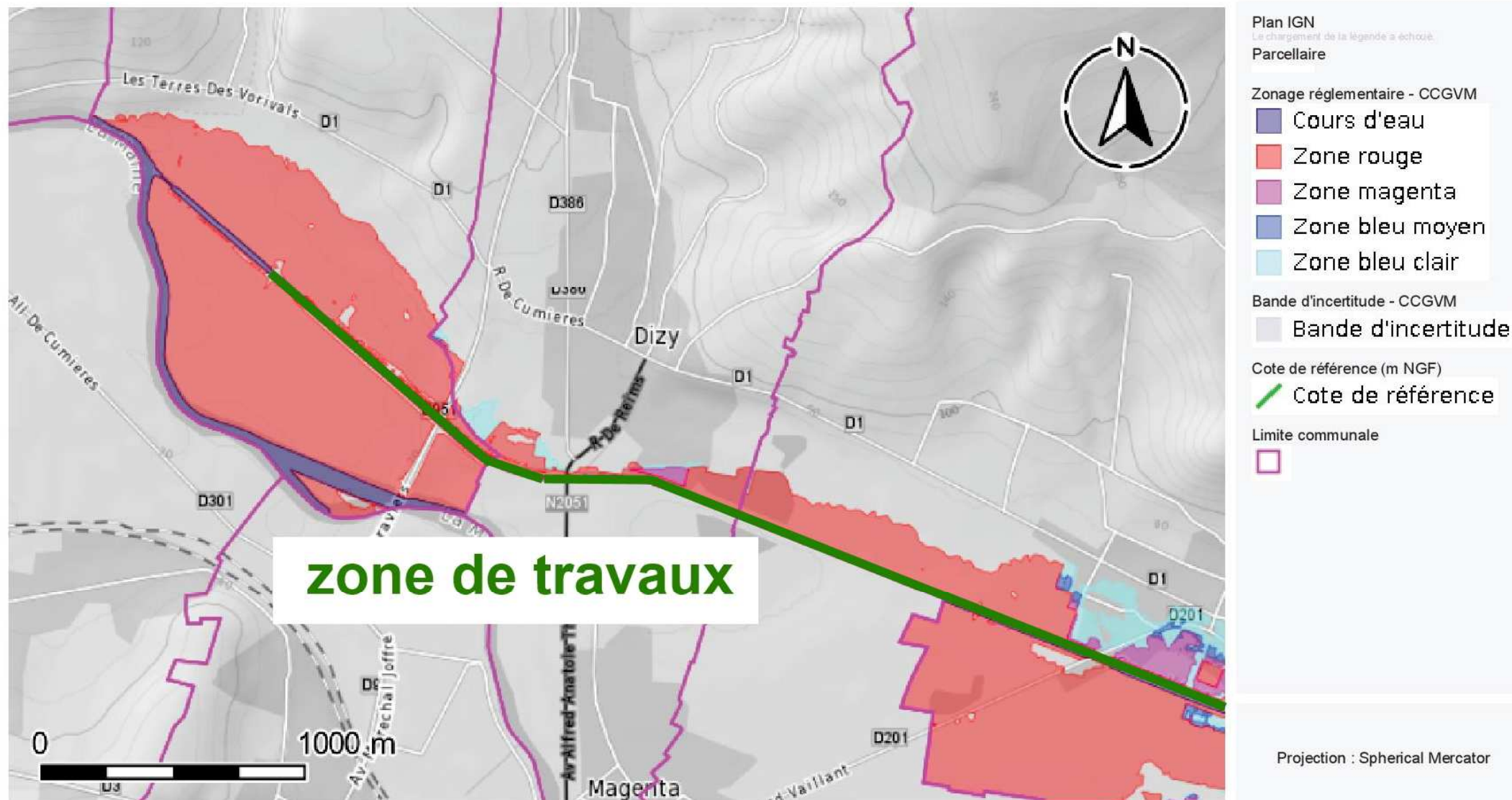
Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars-avril pour le chabot, mars à mai pour la vandoise.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés

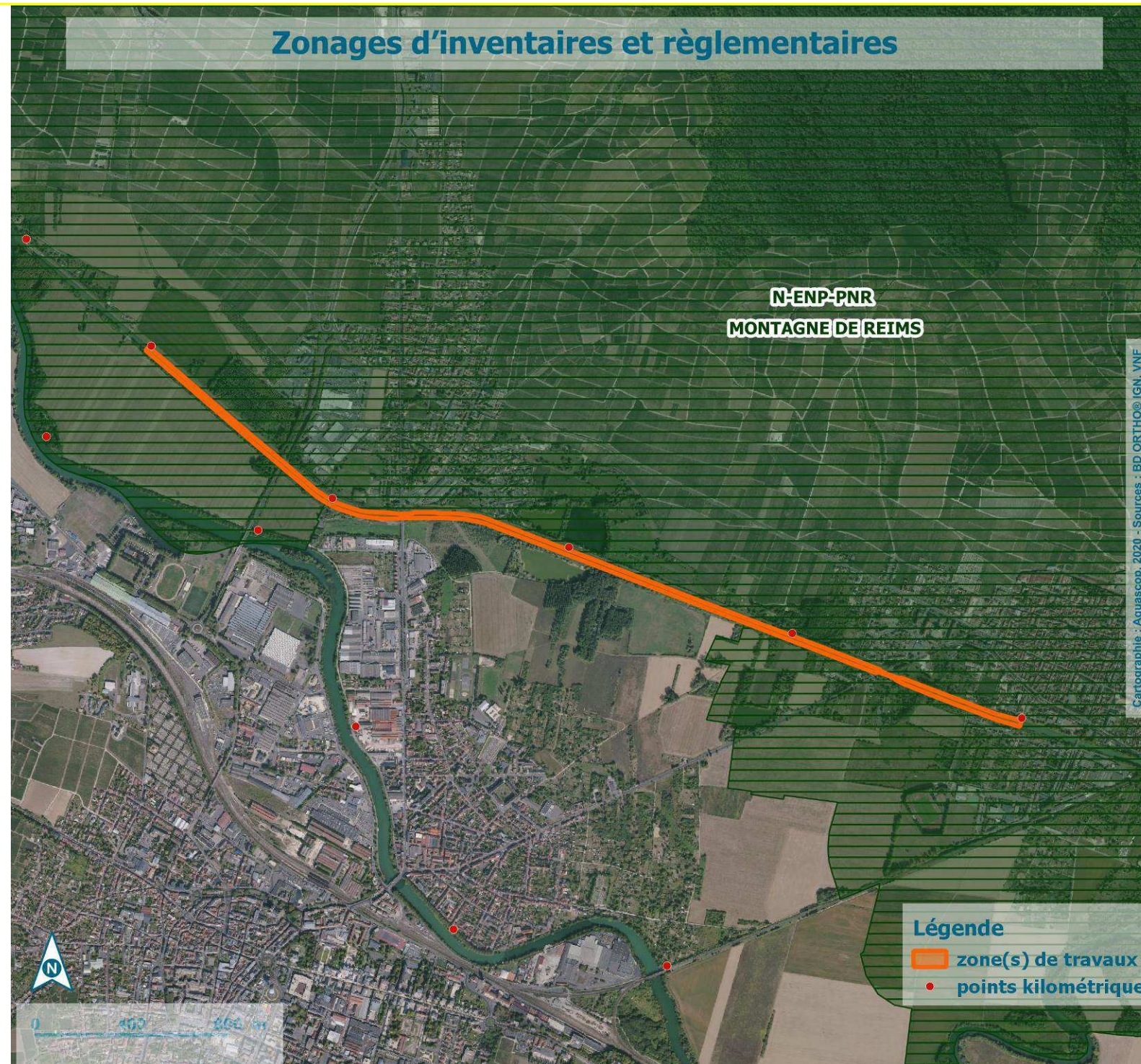
Plan de Prévention des Risques Inondation Marne aval sur Épernay

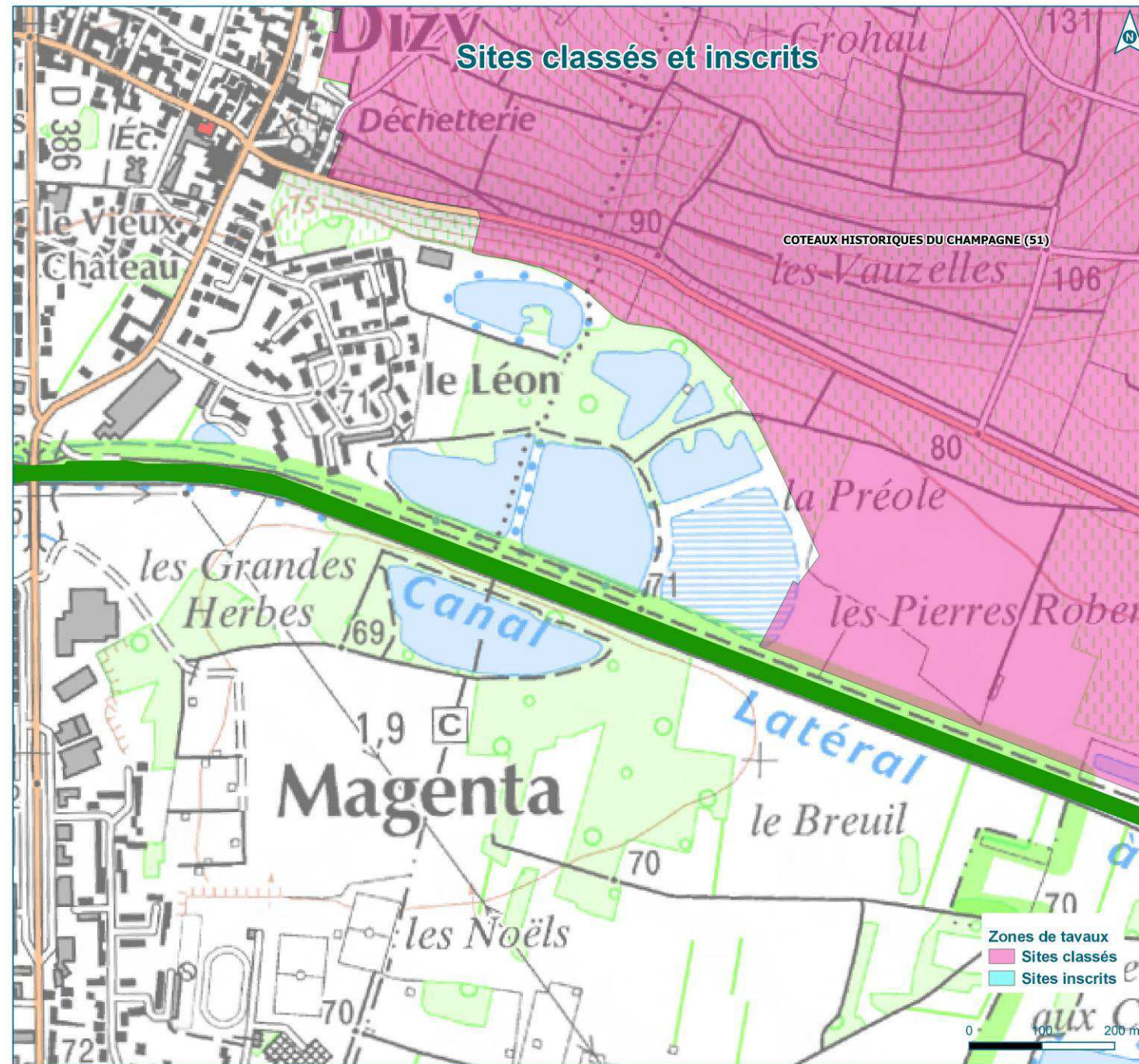
Date d'impression : 12/04/2022, 12:15:49



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires





Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 70 mg/l	< 4 mg/l

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régalage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m ³)
22000

Localisation du site :

Les sédiments seront pris en charge sur le site Maizy par la société CDES.